

**La Commission Astronautique de l'Aéro-Club de France
et l'Association Grands Projets'21**

Conférence

Lundi 29 janvier 2024 à 18h30

**Aéro-Club de France,
Salon Dorand, 6 rue Galilée, 75116 Paris**

**Le droit face à la commercialisation et la privatisation
de l'espace extra-atmosphérique**

**par Philippe Achilleas, professeur agrégé des universités en droit public,
Enseignant-chercheur à l'Université Paris Sud / Paris-Saclay**



Face à l'essor de la commercialisation de l'espace, le droit international spatial, principalement basé sur le Traité de l'espace de 1967, est mis à l'épreuve. La conférence analyse comment les principes de liberté d'utilisation et de non-appropriation se confrontent aux réalités contemporaines, telles que la congestion des orbites basses et les projets d'exploitation des ressources lunaires. Le débat se focalise sur la nécessité d'une régulation internationale équilibrée qui clarifie le régime de responsabilité des États pour les activités privées, renforce la protection environnementale et confirme le principe de l'utilisation de l'espace dans l'intérêt de tous les Etats. Alors que les débats sont en cours à l'ONU, l'Union européenne entend faire entendre sa voix en proposant sa vision de la réglementation des activités spatiales.

Un enregistrement de la conférence sera mis en ligne ultérieurement sur la chaine Youtube AGP21, à l'adresse : <https://www.youtube.com/channel/associationgrandsprojets>

INSCRIPTIONS

La conférence se tiendra à l'Aéro-Club de France, Salon Dorand, 6 rue Galilée, 75116 Paris
Merci de nous confirmer votre inscription en envoyant un mail précisant votre nom et prénom à :
communication@aeroclub.com, ou oboisard.agp21@gmail.com

